



Contexte

Dans le cadre **d'un projet de premier boisement** sur la commune de Montrieux-en-Sologne (41), au lieu-dit La Gautellerie, l'Expert forestier Romain Gauget (entreprise Arbre Forêt Cynégétique CONSEIL) a sollicité l'Institut d'Ecologie Appliquée en tant qu'animateur Natura 2000 Sologne afin d'estimer les potentialités biologiques de la zone projet (cf. Figure 1).



Figure 1: Localisation de la zone d'étude (source : CNPF IFC)

Bibliographie

Aucune ZNIEFF de type 1 n'est présente sur la zone d'étude. Le périmètre le plus proche se situe à plus d'1 km au Sud-Est et concerne un écosystème d'étang.

Seul le site Natura 2000 Sologne (FR2402001) est présent sur la zone d'étude. Ce périmètre de 346 000 ha est très étendu et connaît un déficit de connaissance sur la répartition précise des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. Des inventaires de terrain sont régulièrement indispensables pour estimer l'intérêt au titre des enjeux de biodiversité.

Le programme d'inventaire Natura 2000 en Sologne améliore en continu la connaissance des végétations sur le territoire grâce aux inventaires floristiques du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Le périmètre d'étude a fait l'objet d'un inventaire en 2008 et une végétation de friche (code Corine biotope : 87.1) a été identifiée. Elle ne possède aucun enjeu concernant Natura 2000 et la liste de habitats menacés au niveau régional.

Aucun inventaire faunistique n'est actuellement disponible sur le périmètre d'étude.

L'analyse diachronique des photographies aériennes montre que les parcelles sont abandonnées et qu'une colonisation forestière est en cours.

Diagnostic biologique

Un pré-diagnostic a pu être réalisé le 13/06/2025 par l'animateur Natura 2000 afin d'estimer des potentialités concernant des habitats naturels, des plantes d'intérêt communautaire et de la présence d'oiseaux patrimoniaux. Pour être exhaustif, un complément d'inventaire devrait être réalisé sur un cycle biologique complet et des investigations complémentaires concernant les espèces animales (aux périodes adaptées pour chaque groupe d'espèces) sont également nécessaires.

Sur la zone d'étude, le contexte acidiphile favorise le développement d'une végétation caractéristique de la Sologne. Le gradient hydrique entraîne une forte variation sur les plantes présentes avec un secteur Nord contenant une végétation caractéristique de zones humides. Le potentiel de présence d'habitat naturel d'intérêt européen est nul. La perturbation régulière par les sangliers et la gestion par broyage/pâturage entraînent généralement cet état de conservation dégradé.



Figure 2: Végétation dominante sur la zone d'étude (source : IEA)

Le milieu naturel est principalement recouvert d'une végétation herbacée ponctuée d'arbustes. Les principales plantes inventoriées sont les suivantes :

- Agrostide commune (*Agrostis capillaris*) ;
- Chêne pédonculé (*Quercus robur*) ;
- Chénopode blanc (*Chenopodium album*) ;
- Cirse des champs (*Cirsium arvense*) ;
- Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) ;
- Holque laineuse (*Holcus lanatus*) ;
- Laiteron rude (*Sonchus asper*) ;
- Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*) ;
- Myosotis bicolore (*Myosotis discolor*) ;
- Oseille crépue (*Rumex crispus*) ;
- Petite oseille (*Rumex acetosella*) ;

- Prunellier (*Prunus spinosa*) ;
- Renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*) ;
- Renouée persicaire (*Polygonum persicaria*) ;
- Ronce commune (*Rubus gr. fruticosus*) ;
- Vesce commune (*Vicia sativa*) ;
- Vesce hérissée (*Vicia hirsuta*).

Un secteur Nord d'environ 2 000 m² est composé d'une végétation caractéristique de zone humide selon l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition des zones humides en application du code de l'environnement et avec une diversité floristique relativement faible. On y trouve une dominance de Baldingère (*Phalaris arundinacea*), Carex des rive (*Carex riparia*), Epilobe hérissé (*Epilobium hirsutum*), Pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica*), Saule cendrée (*Salix cinerea*). La zone est délimitée sur la carte ci-après (cf. Figure 3).



Figure 3 : Zone humide fonctionnelle en bleu sur le secteur d'étude

Concernant les espèces d'oiseaux présentes sur le secteur du projet de premier boisement, 5 espèces ont été observées et sont susceptibles de se reproduire sur le site : Fauvette à tête noire, Fauvette des jardins, Hypolaïs polyglotte, Merle noir. Le potentiel pour les oiseaux d'intérêt communautaire tels que la Pie-grièche écorcheur et l'Alouette lulu est faible compte tenu des habitats présents sur le site.

Quelques espèces de libellules (ex : Anax empereur, Agrion porte-coupe) ont été observées en chasse au-dessus des prairies. Leur présence est liée à des zones de reproduction favorables dans les étangs et fossés à proximité du site d'étude.

Conclusion

L'ensemble des informations récolté montre des milieux naturels de type herbacée et dégradé avec un fort risque d'évolution vers les fourrés à court terme, voire le boisement à long terme, en l'absence d'entretien. On constate également une dégradation de l'état de conservation dû au retournement par le sanglier de certains secteurs.

Le secteur Nord près du fossé correspond à une zone humide d'après les critères de la végétation.

Le projet de premier boisement ne remet pas en question l'état de conservation du site Natura 2000 Sologne FR2402001 puisqu'il n'y a pas d'habitat naturel d'intérêt européen, pas d'espèces listées dans le DOCOB du site Sologne et Etangs de Sologne. Par ailleurs, en l'absence de gestion, les secteurs vont se boiser progressivement.

Christophe Bach-IEA-Animateur Natura 2000 Sologne